

Association entre la loi sur la régulation de l'alcool et la variation des décès routiers en Turquie de 2008 à 2019

José Ignacio Nazif-Muñoz¹, Junon Joseph¹, Santosh Kumar Uprajhiya¹, Asma Mamri¹, Gül Anil Anakök^{2,3}, Lidia Corado¹, Marie Claude Ouimet¹

¹Université de Sherbrooke, Longueuil, Canada; ²Kocaeli University, Kocaeli, Turquie; ³Kartepe District Health Directorate, Kocaeli, Turquie

CONTEXTE

- L'implantation de lois régulant la consommation d'alcool est un des moyens utilisés pour réduire les décès associés à la capacité de conduire affaiblie (CCA) par l'alcool
- En 2013, la Turquie, un pays, à majorité musulmane, où la consommation d'alcool est peu élevée, a implanté la loi 6487 qui régulait à la fois :
 - La vente de l'alcool (restriction de vente entre 22h et 6h)
 - Les messages de prévention ajoutés sur les contenants de boissons alcoolisées

OBJECTIF

- Explorer l'association entre l'implantation de la loi 6487 et les variations dans le nombre de décès routiers

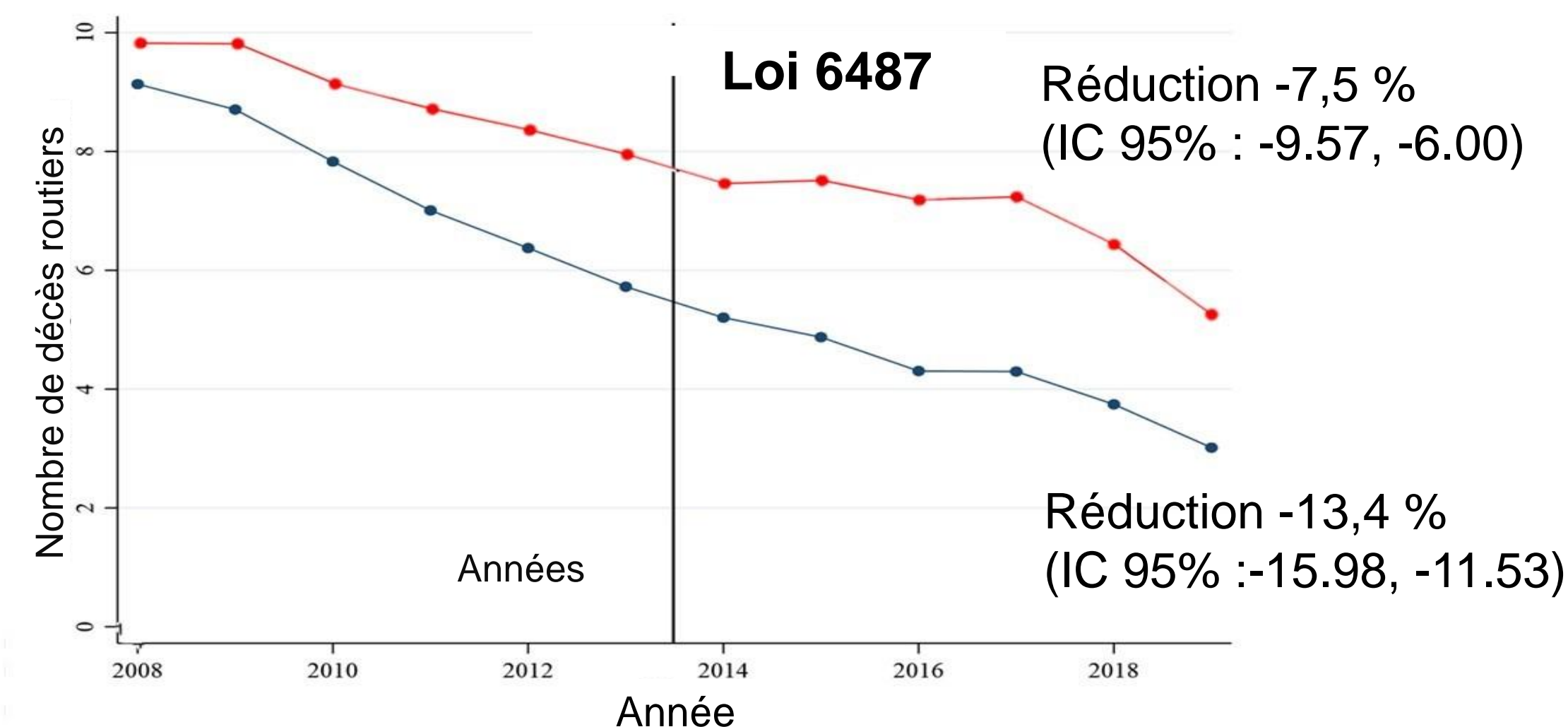
MÉTHODE

- **Devis** : séries chronologiques interrégionales avec effet fixe
- **Unité d'analyse** : 12 régions de la Turquie de 2008 à 2019 (N=144)
- **Source** : *Institute of Statistics of Turkey*
- **Variables dépendantes** :
 - Nombre de décès routiers / 100 000 habitants
 - Nombre de décès routiers / 10 000 véhicules
- **Variable indépendante (exposition)** : loi 6487 (implantée en Mai 2013)

MÉTHODE (SUITE)

- **Variables de contrôle** :
 - Moyenne mensuelle de consommation déclarée par les foyers (dépenses des foyers pour l'alcool le tabac et les boissons associées)
 - Taux de chômage
 - Nombre de professionnels de la santé
 - Nombre total de collisions

RÉSULTATS



- Nombre de décès routiers / 100 000 habitants
- Nombre de décès routiers / 10 000 véhicules

Réduction nette des décès routiers :
- 1741 (IC 95% : - 2216, - 1389)

DISCUSSION/CONCLUSION

- Réduction du nombre de décès routiers
- Éléments d'explication pour ces changements :
 - Introduction de restriction de vente d'alcool et de messages de prévention sur les contenants de boissons alcoolisées
 - Utilisation privilégiée des transports alternatifs (transports publics, covoiturage, taxi) lorsque la loi a un effet dissuasif sur la CCA
 - Augmentation de l'utilisation des voitures : baisse du nombre de piétons par rapport au nombre de conducteurs
- **Forces et limitations**
 - Limitations : absence de données sur la CCA
 - Force : contexte de consommation peu élevé d'alcool
- **Pour le futur** : explorer et proposer des méthodologies pour examiner l'influence des politiques en matière d'alcool lorsque les données sur la CCA ne sont pas disponibles.
- **Financement** : Fonds de recherche du Québec-Santé